

NOV | DEC 2020 | JANV 2021
N° 321



LE LIEN SYNDICAL

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS



Bonne Année 2021

À LA UNE DE CE NUMÉRO



COMITÉ NATIONAL



PLAN DE FORMATION



SANTÉ AU TRAVAIL

KIKKA

Dès son diplôme en poche, Kikka, une jeune femme pleine d'entrain, de créativité et de courage lance son entreprise. À l'arrivée de son premier enfant, elle décide de se tourner vers un emploi salarié afin d'avoir une plus grande « sécurité » et stabilité dans ses ressources. Ses compétences, son dynamisme et son enthousiasme séduisent le P.-d.g. d'une multinationale qui l'embauche en CDI. Dans cette entreprise qui prône des valeurs humaines fortes et valorise les initiatives individuelles, elle gravit très vite les échelons et accède au poste de directrice commerciale France. Le P.-d.g., son N+1 lui accorde sa confiance et apprécie le dynamisme qu'elle insuffle à l'entreprise avec les résultats commerciaux à la clé. L'arrivée d'un nouveau P.-d.g. va radicalement changer le management de l'entreprise. À peine nommé, celui-ci multiplie les demandes de reporting, réduit les missions de Kikka et lui retire son mandat à agir. Il vide de sa substance le contenu du poste et la relègue à des tâches subalternes. Il instaure une ambiance délétère, ordres et contre-ordres se succèdent. Plusieurs démissions de personnes investies s'enchaînent. L'état d'esprit de confiance et de prise d'initiatives qui régnait dans l'entreprise est peu à peu détruit. La valeur de son

travail remise en cause, réduite à subir des ordres, privée d'initiatives, Kikka perd peu à peu confiance en elle, elle doute, elle s'étirole. Heureusement, cette jeune femme au fort tempérament réussit à se sortir de cette descente aux enfers. Mais à quel prix ? Les séquelles psychologiques sont encore là. Vivante, Kikka décide de témoigner dans son ouvrage *Je ne te pensais pas si fragile*



pour montrer le mécanisme pernicieux de certains dirigeants qui conduit les salariés à douter de leur valeur et qui parfois les entraîne vers des drames humains. Son histoire fait malheureusement écho à bien d'autres que nous connaissons soit pour l'avoir vécue, soit pour en avoir été témoins de près ou de loin. Cette histoire porte un nom : le harcèlement.

Je ne te pensais pas si fragile. Kikka. Éditions Eyrolles, 16 €. En vente dès le 14 janvier.

Conseils+

L'œil de l'experte Maître SAADA



Témoin de ces agissements :
alertez.



Victime :
ne restez jamais seule, parlez-en autour de vous. Réagissez, il en va de votre équilibre, de votre santé, de votre vie.

Le harcèlement existe, parfois, il est même institutionnalisé.

La Fédération CFTC Media+ soucieuse de répondre à vos questions en matière de santé au travail a rencontré Me Rachel SAADA, associée du cabinet l'Ateliers des droits, avocate à la Cour et spécialiste du droit du travail, de la protection et la sécurité sociale.

Lors de l'interview menée par Imane HARRAOUI, Me SAADA décrypte juridiquement la différence entre souffrance au travail et harcèlement, explique la notion des préventions des risques et comment détecter les prémices de ces agissements, et donne les voies de recours...

Soyez attentifs, les quatre chapitres de cette interview exclusive vous seront envoyés par mail, vous pourrez aussi les découvrir sur notre site internet www.cftcmediaplus.fr et sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/cftcmediaplus> ■